



## RENCONTRE SU AGEN / USON NEVERS

**PARIS, LE 28 AVRIL 2023**

La Ligue Nationale de Rugby (LNR) tient à réagir à la suite de l'acte de malveillance qui a entraîné une coupure de courant lors du match de PRO D2 d'hier soir opposant le SU Agen à l'USON Nevers et l'arrêt de la rencontre pendant près de 30 minutes.

La LNR condamne cet acte qui a mis en danger la sécurité des 8 700 spectateurs présents dans le stade et des acteurs de la rencontre, en les plongeant dans l'obscurité pendant de longues minutes, avec toutes les conséquences que cela aurait pu avoir.

Par ailleurs, cette situation a fortement perturbé ce match à fort enjeu sportif, et aurait pu aller jusqu' à entraîner l'obligation de le rejouer<sup>1</sup>, à une journée de la fin de la saison régulière de PRO D2, et ainsi impacter l'ensemble de la fin de la compétition.

Nous tenons à remercier les équipes du SU Agen pour leur réactivité dans la gestion de cette situation difficile.

La LNR suivra évidemment attentivement et en étroite collaboration avec le club et les autorités l'enquête sur ces faits et se réserve le droit de saisir les juridictions compétentes.

Nous en appelons à l'esprit de responsabilité de chacun sur le respect de la sécurité des acteurs des rencontres et des spectateurs, et plus largement au respect des clubs qui sont engagés dans les compétitions.

---

### CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

---

<sup>1</sup> Article 451 des Règlements Généraux de la FFR et Article 315 des Règlements Généraux de la LNR qui précisent qu'un match doit se rejouer en intégralité (en repartant du score acquis au moment de l'interruption) à la suite d'une interruption de plus de 30 Minutes

